



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES



Conseillers en exercice	: 14
Nombre de présents	: 9
Nombre de votants	: 10
Pour	: 10
Contre	: 0
Abstention	: 0

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2019
(Date de convocation : 27 MAI 2019)

Délibération n° 20190605/03

Le cinq juin deux mille dix-neuf à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Gérard Ara, Maire,

Étaient présents : M. Gérard Ara, Maire, M. Alain Aragnouet, Mme Michele Dupont, M. Alain Loncan, Adjoints,
Mme Pascale De Paoli, Mme Régine Lignier, Mme Valérie Seng, M. Pierre Brau-Nogué, M. Marc Tapie formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Séverine Flory (excusée), M. Jean-François Rabaud (procuration à M. Gérard Ara), M. Guillaume Pambrun, M. Jacques Gardères, Mme Régine Escaffre

Secrétaire de séance : M. Michèle Dupont

OBJET : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE A LA SUITE D'UNE DEMISSION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 20140328/01 du 28 mars 2014 portant création de 4 postes d'adjoints au Maire ;

Vu le procès-verbal du 28 mars 2014 relative à l'élection des adjoints au Maire ;

Vu le tableau du Conseil Municipal en date du 28 mars 2014 ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire à la suite de la démission de Mme Claudine Padroni-Bourdieu, acceptée par M. le Préfet le 10 mai 2019 et notifiée par courrier reçu le 23 mai 2019 ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant du 2ème adjoint démissionnaire ;

Considérant la délibération n°20190605/02 en date du 5 juin 2019 fixant les modalités de vote ;

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle candidature et de voter.

Monsieur le Maire propose Monsieur Jean-François RABAUD, conseiller municipal, délégué au patrimoine, à la culture et à la vie associative, qui s'est porté candidat.

Madame Pascale De Paoli et Monsieur Alain Loncan se proposent comme assesseurs pour le déroulement de cette élection.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit Monsieur Jean-François Rabaud, qui est promu au rang de 4ème adjoint au Maire.

Résultat du scrutin :

Est candidat : M. Jean-François Rabaud

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Nombre de suffrages obtenus : 10

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 11 juin 2019

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard Ara

